

MISE À JOUR ET RAPPEL DES MESURES MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE MACAMIC

Macamic, le 9 avril 2020 – Avec le beau temps qui frappe à nos portes, nous désirons vous rappeler que, dans le contexte de la COVID-19 et suivant les directives du gouvernement du Québec, la Ville de Macamic maintient **uniquement ses services essentiels** et que l'ensemble de nos infrastructures sont **fermées à la population**, autant nos bâtiments que nos infrastructures extérieures **comme les parcs municipaux**.

Nous demandons expressément aux parents de s'assurer que leurs enfants n'iront pas jouer dans les aires de jeux publiques, le tout dans le but d'éviter les rassemblements et de contrer la propagation du virus qui peut se transmettre par contact humain ou par contact avec des objets infectés.

Nous vous rappelons également que pendant la période de fermeture de nos établissements, les citoyens peuvent communiquer avec les différents services municipaux par courriel ou par téléphone.

Annulation des visites à domicile des pompiers pour la vérification des détecteurs de fumée

La Régie intermunicipale des incendies de Roussillon nous a informés que les visites de domicile, normalement effectuées en mai, sont annulées pour cette année en raison de la pandémie.

Afin de vous assurer, à vous et votre famille, d'être avertis rapidement en cas d'incendie, faites la vérification de vos avertisseurs de fumée et si vos piles n'ont pas été changées dans les six (6) derniers mois, changez-les même si vos avertisseurs fonctionnent bien.

Merci de votre compréhension.

– 30 –

Source : Lina Lafrenière, mairesse
Ville de Macamic
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
819 782-4604, poste 270
llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca